



# LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE



N°524

29/03/2023



[veille@cariforefoccitanie.fr](mailto:veille@cariforefoccitanie.fr)



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

<b>ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE .....</b>	<b>1</b>
<b>APPELS A PROJETS .....</b>	<b>2</b>
<b>APPRENTISSAGE - ALTERNANCE .....</b>	<b>3</b>
<b>EMPLOI .....</b>	<b>4</b>
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>5</b>
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>6</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS.....</b>	<b>7</b>

## ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

### La filière maritime en Occitanie

*Pôle emploi Occitanie, Mars 2023, 8 p.*

Nouvelle édition du tableau de la filière maritime et fluviale. L'année 2022 a vu se poursuivre la reprise amorcée en 2021 : le nombre d'offres a augmenté de 22,2 % en un an et les embauches de 27 %. Pôle emploi a ainsi proposé 370 000 offres d'emploi dans ce secteur aux 173 000 demandeurs d'emploi liés aux métiers maritimes et fluviaux.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/contexte-economique/focus-metiers/tous/1/CE5/dernieres-publications/>

### Créations d'entreprises en Occitanie : une stabilité à plusieurs visages

*CCI Occitanie, Février 2023*

En 2022, le nombre de créations d'entreprises enregistré en Occitanie est sensiblement identique (- 0,2 %) à celui relevé en 2021, soit un chiffre absolu de 97 485 créations, qui place l'Occitanie au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises. Les micro-entreprises sont incluses dans ce chiffre qui admet des disparités, tant en ce qui concerne les secteurs d'activité concernés, que la répartition territoriale de ces créations.

L'Observatoire Économique des CCI d'Occitanie (OBSéco) a analysé les données collectées par l'Insee, via le répertoire des entreprises (Sirene) et note que sur les 97 485 créations d'entreprises, 61 841 relèvent du statut de micro-entrepreneur. Au regard de l'année 2021, ces chiffres sont stables pour l'Occitanie, mais en retrait au regard de la progression de 2,5 % pour la France métropolitaine. Hors micro-entreprises, 35 644 entreprises sont apparues en 2022, soit 9 % des créations en France métropolitaine.

<https://www.occitanie.cci.fr/actualite/creations-dentreprises-une-stabilite-plusieurs-visages>

### Régioscope 2022 des services de l'automobile. Région Occitanie

*Observatoire de l'Anfa, ANFA, Mars 2023, 7 p.*

Indicateurs sur les entreprises, l'emploi, les caractéristiques de l'emploi, le parc, la formation continue et la formation initiale et d'insertion professionnelle pour la région Occitanie.

<https://www.anfa-auto.fr/actualites/lanfa-publie-les-chiffres-cles-2023-de-la-branche-des-services-de-lautomobile>

### "2032 voyage en région à énergie positive"

*Cité de l'économie et des métiers de demain, Mars 2023, 15 p.*

Tome III des cahiers d'inspiration de la Cité de l'Économie et des Métiers de Demain.

La Région Occitanie s'est dotée d'un Pacte Vert afin de se projeter dans un nouveau modèle de société porté par une ambition : celle de devenir notamment en 2050 la « première région à énergie positive » d'Europe.

À quoi pourrait bien ressembler la vie quotidienne et professionnelle dans un monde où la consommation d'énergie a été divisée par deux et la production de renouvelables par trois ?

A télécharger gratuitement après inscription

<https://www.citedeleco.laregion.fr/publications>

### Plan jeunesse Occitanie : aider les jeunes à aborder l'avenir avec sérénité

*Région Occitanie, Mars 2023*

La Région a adopté le 23 mars son nouveau Plan Jeunesse. Objectifs : leur donner des solutions pour choisir leur destin, les protéger et favoriser leur engagement citoyen. Revue de détail.

Si la Région avait déjà mis en place une batterie de dispositifs pour faciliter leur quotidien et favoriser leur insertion (Revenu écologique Jeune, écoles ETRE, écoles de la 2<sup>e</sup> chance, Maisons de l'orientation mobiles,

Carte Jeune enrichie, dispositif +=0...), elle va aujourd'hui beaucoup plus loin, en leur donnant de nouvelles solutions pour qu'ils puissent aborder l'avenir avec plus de sérénité et d'optimisme.

Le Plan Jeunesse tient compte des attentes exprimées lors de temps d'échanges avec les jeunes d'Occitanie, déclinées en trente propositions et articulées autour de six priorités. La première vise à les rendre maîtres de leur destin, en leur facilitant notamment l'accès aux stages. La Région conditionnera ainsi certaines de ses aides régionales aux propositions de stage et à l'accueil de stagiaires.

<https://www.laregion.fr/Aider-les-jeunes-a-aborder-l-avenir-avec-serenite>

## APPELS A PROJETS

### Marché de prestations pour des formations à destination des collaborateurs de l'Urssaf Midi-Pyrénées

**Date limite de réponse le 7 avril 2023**

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/marche-de-prestations-pour-des-formations-a-destinati/ao-8950456-1>

### Programme Emploi & Handicap

Porté par 21, l'accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française et de Nexem et l'association OETH, cet appel à projets vise à accélérer les innovations en faveur de l'emploi des professionnels en situation de handicap dans le secteur sanitaire, social et médico-social. **Il est ouvert jusqu'au 16 avril 2023**

<https://21-croix-rouge.fr/programmes-daccompagnement/programme-21-oeth-handicap/>

### Formation Accueil pour les agents du Conseil Départemental de l'Hérault

**Date limite de réponse le 18 avril 2023**

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-accueil-pour-les-agent-du-conseil-departemen/ao-8948614-1>

### Participer aux jeux des apprentis du BTP 2024 – CCCA-BTP

Le CCCA-BTP a décidé de créer un dispositif autour des valeurs du sport et de jeux Olympiques à l'horizon 2024 via cet appel à candidature. Dans l'esprit des jeux olympiques Paris 2024, s'inscrire dans des actions pédagogiques, culturelles et éducatives afin de représenter son OF-A lors des « Jeux des apprentis du BTP 2024 »

**Date d'échéance le 21 avril 2023 à 20h00**

<https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-candidatures/participer-aux-jeux-des-apprentis-du-btp-2024>

### Formations conduite et aspects sécuritaires - Tisseo voyageurs

**Date limite de réponse le 10 mai 2023**

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formations-conduite-et-aspects-securitaires/ao-8949544-1>

## APPRENTISSAGE – ALTERNANCE

### Arrêté du 28 février 2023 fixant le montant forfaitaire de la créance définie à l'article L. 6241-2 du code du travail imputable sur le solde de la taxe d'apprentissage

Légifrance, Mars 2023

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047332719>

### L'apprentissage dans les entreprises de proximité. Artisanat, commerce, professions libérales - Les chiffres clés des entreprises de proximité

Institut supérieur des métiers, Février 2023, 80 p.

Cette étude réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers pour l'Union des Entreprises de Proximité analyse l'évolution de l'apprentissage dans les entreprises artisanales, commerciales et libérales, pour l'année scolaire 2020-21.

Le nombre d'apprentis formés dans les entreprises de proximité a atteint un score historique : 245 800 apprentis ont été accueillis, soit une progression spectaculaire de 18 % des effectifs. Les entreprises de proximité, qui emploient 40 % du total des apprentis, ont donc été un creuset dynamique pour le déploiement de cette filière de formation.

Cette étude s'attache à décrypter les caractéristiques de ce bond de l'apprentissage dans les entreprises de proximité et la façon dont les mesures publiques ont pu actionner les trois composantes de l'écosystème de l'apprentissage : les entreprises, leur capacité à accueillir et former des apprentis ; les apprentis, leur orientation vers cette filière de formation et leur appétence pour les métiers proposés ; les CFA, désormais plus autonomes pour définir l'offre de formation.

<https://infometiers.org/portrait-des-apprentis-des-secteurs-de-proximite/>

### 14 propositions de la Fnadir en faveur de la qualité dans l'apprentissage

Localtis, Mars 2023, 2 p.

Parmi ses 14 propositions, la Fnadir défend l'idée de faire descendre le taux de rupture nette des contrats d'apprentissage, actuellement proche de 20 %, à 5 % d'ici 2027. Un objectif qualifié de "cause nationale" et pour lequel il existe des leviers qui ne dépendent pas tous, loin de là, des CFA eux-mêmes.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Fnadir propose "l'inscription de la qualité de suivi de l'apprenti dans la performance sociale de l'entreprise".

La Fnadir met également en avant la nécessité de reconnaître la formation en situation de travail comme une composante pédagogique de l'alternance. Elle souhaite s'attaquer à la redéfinition de la certification Qualiopi, qui atteste de la qualité des formations proposées par les organismes de formation, "en proposant une plateforme unique sur laquelle seraient déposés tous les éléments de preuve attestant que l'on fait de la qualité".

<https://www.banquedesterritoires.fr/les-14-propositions-de-la-fnadir-en-faveur-de-la-qualite-dans-lapprentissage>

### CFA : dépôt des données comptables à partir du 4 mai

France Compétences, Mars 2023

Pour la troisième année, France compétences va lancer sa campagne de remontée des données comptables et analytiques de l'apprentissage au titre de l'exercice 2022. Elle débutera le 04 mai et prendra fin le 31 juillet 2023.

Cet exercice est une obligation qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018. Tous les OFA Organisme de formation par apprentissage qui ont dispensé des formations en apprentissage en 2022 sont concernés par la remontée de leurs données.

La procédure comporte deux étapes :

Le 04 mai : les organismes auront accès à la page d'inscription de la plateforme « Karoussel ». Cette étape est nécessaire pour l'inscription des nouveaux organismes afin de leur permettre la création d'un compte utilisateur. Il sera aussi possible pour les organismes qui disposent déjà d'un compte utilisateur de procéder à la mise à jour de leurs données.

Le 15 mai : France compétences mettra à disposition la déclaration à compléter sur la plateforme « Karoussel ». Les organismes concernés pourront, à partir de cette date et au plus tard jusqu'au 31 juillet, renseigner et déposer la déclaration de leurs données comptables et analytiques.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-ouverture-du-depot-des-donnees-comptables-des-cfa-au-titre-de-2021-2/>

## EMPLOI

### **Actes des 5èmes Rencontres DGEFP - Céreq : Accompagner les mutations de l'emploi et des métiers en mobilisant le levier de la formation**

*Céreq, Mars 2023, 17 p.*

Ce document rend compte des travaux du Céreq présentés lors des 5èmes Rencontres DGEFP-Céreq. Celles-ci ont pour objectif d'éclairer de façon renouvelée les questions relatives à l'impact des politiques de formation sur le comportement des entreprises et de leurs salariés. Ces rencontres sont un espace privilégié pour la diffusion des travaux de recherche et leur mise en débat.

Séance n° 1 Les seniors, l'emploi et la formation

Séance n° 2 Les métiers en tension dans les parcours professionnels des jeunes

<https://www.cereq.fr/actes-des-5emes-rencontres-dgefp-cereq>

### **Étude qualitative du programme « valoriser son image pro » dans le cadre du Plan investissement dans les compétences**

*DARES, Mars 2023, 169 p.*

Dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) la Direction Générale de Pôle Emploi a élaboré la prestation « Valoriser son image professionnelle » (VSI), visant le développement des savoir-être professionnels pour l'employabilité.

VSI s'adresse à tout demandeur d'emploi – quel que soit son niveau de qualification – pour lequel un axe d'amélioration est détecté sur le champ des savoir-être professionnels et/ou de la connaissance et de la maîtrise des codes en vigueur au sein des entreprises. La prestation doit toutefois concerner les situations de demandeurs d'emplois capables de se projeter sur un métier ou un secteur professionnel.

Sur le plan national, 80 prestataires mettent en œuvre la prestation, qui alterne des temps individuels et des temps collectifs, avec un groupe de bénéficiaires allant de cinq à une dizaine de personnes, sur une durée de quinze jours. Un « parcours socle » de cinq jours prévoit trois modules : « les savoir-être professionnels », « dans la peau du recruteur » et « mise en pratique ». Un « parcours optionnel » d'un jour, la semaine suivante, propose d'approfondir les acquis du demandeur d'emploi autour d'une dimension particulière du savoir-être professionnel. Trois entretiens – de contractualisation, de mi-parcours et de bilan – rythment le déroulement de la prestation, et mobilisent un outil de mesure des soft skills (AssessFirst), qui prend la forme d'un test attribuant aux participants des scores de progression sur différents items.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/etude-qualitative-du-programme-valoriser-son-image-pro-dans-le-cadre-du-plan>

### **Une photographie du marché du travail en 2022**

*PENICAUD Emilie, Insee Première, n°1941, Mars 2023, 4 p.*

En 2022, 68,1 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ce taux d'emploi augmente de 0,9 point en moyenne sur l'année et atteint son plus haut niveau depuis

que l'Insee le mesure (1975). Porté notamment par l'alternance, l'emploi des jeunes continue d'augmenter, fortement mais moins qu'en 2021.

En moyenne, en 2022, près d'un salarié sur cinq a télétravaillé au moins un jour par semaine. Plus des trois quarts des télétravailleurs sont satisfaits de leur nombre de jours hebdomadaires de télétravail. En 2022, la baisse du travail à temps partiel s'accroît, essentiellement parmi les femmes.

Pour la septième année consécutive, le taux de chômage diminue et s'établit à 7,3 % en moyenne annuelle en 2022, soit 3,0 points de moins qu'en 2015.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6966932>

### **Profil et secteur d'activité d'origine des bénéficiaires du CSP**

*UNEDIC, Mars 2023, 10 p.*

Qui sont les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle ? Ce document analyse le profil des personnes accompagnées par ce dispositif destiné aux licenciés économiques des entreprises de moins de 1 000 salariés et des entreprises en liquidation ou redressement judiciaire.

<https://www.unedic.org/publications/profil-et-secteur-dactivite-dorigine-des-beneficiaires-du-csp>

### **Le chômage partiel**

*DARES, Mars 2023*

Au quatrième trimestre 2022, 98 000 salariés bénéficieraient en moyenne chaque mois de l'activité partielle, après 89 000 au troisième trimestre, soit une augmentation de 10 %.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/le-chomage-partiel>

### **La crise a-t-elle bousculé les parcours professionnels des trentenaires ?**

*Bref CEREQ, n°435, Mars 2023, 4 p.*

Comment la vie professionnelle des jeunes trentenaires, « noyau dur » de la population active occupée, a-t-elle été affectée par la crise sanitaire de 2020 ? Les résultats de l'enquête Génération : Covid et après ? permettent de documenter les situations différenciées de ces actifs face à la crise. Stabilisés dans leur emploi ou en statut précaire, en poste dans des secteurs exposés ou non, parents ou sans enfants : comment ces jeunes salariés ou indépendants ont-ils traversé la crise ?

<https://www.cereq.fr/la-crise-t-elle-bouscule-les-parcours-professionnels-des-trentenaires>

## **FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **Le recours au CPF : une analyse territoriale**

*LANGVIN Gabin, MAHIEU Ronan, Questions Politique sociales, n°40, Mars 2023, 12 p.*

Cette étude analyse les écarts de recours à la formation professionnelle selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des territoires, mais aussi selon le type de certification.

Si la progression de la mobilisation des droits CPF s'observe sur l'ensemble du territoire français, les zones urbaines – caractérisées par des espaces denses et intermédiaires – enregistrent des taux significativement plus élevés que les zones rurales – caractérisées par des espaces peu denses et très peu denses. C'est particulièrement le cas, en 2021, pour les actifs occupés dont 5,5 % ont recouru à leur droits CPF dans les espaces denses et 3,6 % dans les espaces de densité intermédiaire contre 2,9 % dans les espace peu denses et 2,2 % dans les espaces très peu denses. Ce numéro présente des analyses et des mesures de ces écarts de recours à la formation professionnelle selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des territoires, mais aussi selon le type de certification.

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg40>

### **L'AFEST, qu'est-ce que c'est ?**

AKTO, Mars 2023

L'Action de formation en situation de travail (AFEST) est une modalité pédagogique de formation permettant de développer les compétences des salariés en situation de travail en tenant compte de leurs besoins spécifiques et des réalités de leur environnement de travail.

Elle peut être mise en place dans le cadre du plan de développement des compétences, de dispositifs de formation en alternance – par exemple un parcours d'intégration avec un contrat de professionnalisation – ou encore d'un parcours de formation « classique » enrichi de séquences de formation en situation de travail.

<https://www.akto.fr/action-de-formation-en-situation-de-travail-transmettre-les-savoir-faire/>

### **4<sup>e</sup> édition du Baromètre de la formation et de l'emploi 2023**

Institut CSA, Centre Inffo, Mars 2023

Ce 4<sup>e</sup> baromètre propose un panorama sur l'avenir professionnel des actifs ainsi que plusieurs questions d'actualité sur le CPF, la reconversion professionnelle et la VAE. Un focus est apporté sur les transitions professionnelles. A télécharger gratuitement après inscription

<https://www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/4e-barometre-formation-emploi-2023>

### **Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation. Une sélection de termes clé**

CEDEFOP, Mars 2023

Ce glossaire multilingue définit une sélection de termes clés en matière de politique européenne d'enseignement et de formation. Ce document prend en compte les nouvelles priorités politiques de l'union européenne, principalement en matière de veille stratégique sur les besoins en compétences et d'emploi. Les nouvelles définitions ont été élaborées en coopération avec les expert(e)s des unités « EFP et compétences » et « EFP et qualifications » du Cedefop.

<https://www.cedefop.europa.eu/fr/tools/vet-glossary>

## **INSERTION PROFESSIONNELLE**

### **Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS : 6 mois après leur sortie d'études en 2021, 65 % sont en emploi salarié dans le privé en juillet 2022**

Les notes d'information de la DEPP, n°13, Mars 2023, 2 p.

En juillet 2022, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation en janvier 2022, avec une hausse du taux d'emploi de 5 points. Cette hausse du taux d'emploi est plus marquée pour les sortants de CAP et de baccalauréats professionnels que pour les sortants des autres formations.

Par rapport à la génération précédente, les taux d'emploi un an après la sortie d'études sont en hausse pour les sortants de CAP (+ 3 points) et de baccalauréats professionnels (+ 2 points) ; ils sont stables pour les sortants de BP et de BTS. Un an après la sortie d'études, le taux d'emploi des hommes s'élève à 72 %, contre 66 % pour les femmes, un écart stable par rapport à l'insertion à 6 mois.

<https://www.education.gouv.fr/insertion-professionnelle-des-apprentis-de-niveau-cap-bts-un-apres-leur-sortie-d-etudes-en-2021-70-357797>

## **L'insertion professionnelle des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS : 6 mois après leur sortie d'études en 2021, 41 % sont en emploi salarié privé en juillet 2022**

*Les notes d'information de la DEPP, n°12, Mars 2023, 2 p.*

En juillet 2022, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation en janvier 2022, avec une hausse du taux d'emploi de 9 points. Cette hausse du taux d'emploi est plus importante pour les sortants de CAP et de baccalauréats professionnels (+ 10 points) que pour les sortants des autres formations.

Par rapport à la génération précédente, les taux d'emploi un an après la sortie d'études sont en hausse de 2 points pour les jeunes sortant d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel et de 1 point pour les sortants de BTS.

<https://www.education.gouv.fr/insertion-professionnelle-des-lyceens-professionnels-de-niveau-cap-bts-un-apres-leur-sortie-d-etudes-357794>

## **SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS**

### **Etudes-diagnostics "sortie de crise sanitaire"**

OpcO Mobilités, Mars 2023

Dans le contexte de la crise sanitaire, en juin 2020, l'Etat a lancé un appel à projets aux branches professionnelles afin de les accompagner dans la réalisation de diagnostics pour en mesurer les effets sur l'emploi et les compétences, ainsi que pour élaborer des mesures de sortie de crise.

OPCO Mobilités, en tant qu'organisme relais et co-financeur avec l'Etat, a accompagné huit branches sur ces projets. Il s'agissait précisément d'identifier :

- les implications de la crise sanitaire sur l'activité, l'emploi, l'organisation du travail et les compétences,
- les stratégies de sortie de crise et de relance,
- les freins éventuels à la reprise (disponibilité de la main-d'œuvre),
- les besoins en emploi et en compétences de courts et de plus longs termes, ainsi que les besoins de formation et d'accompagnement à la GEPP lors de la reprise de l'activité.

Les huit études disponibles :

Transports fluviaux de fret de passagers - Transports maritimes - Transports routiers et activités auxiliaires du transport - Transports urbains - Agences de voyage et guides accompagnateurs - Distributeurs conseils hors domicile, grossistes en boissons - Ports de plaisance - Services de l'automobile

<https://www.opcomobilites.fr/espace-observatoires/actualites/detail/decouvrez-les-etudes-diagnostics-sortie-de-crise-sanitaire>

### **Le recrutement des jeunes issus de l'enseignement supérieur - secteur du bâtiment**

### **Le recrutement des jeunes issus de l'enseignement supérieur - secteur des Travaux Publics**

*Observatoire des métiers du BTP, Janvier 2023, 32 p.*

Les objectifs de ces deux études consistent à identifier :

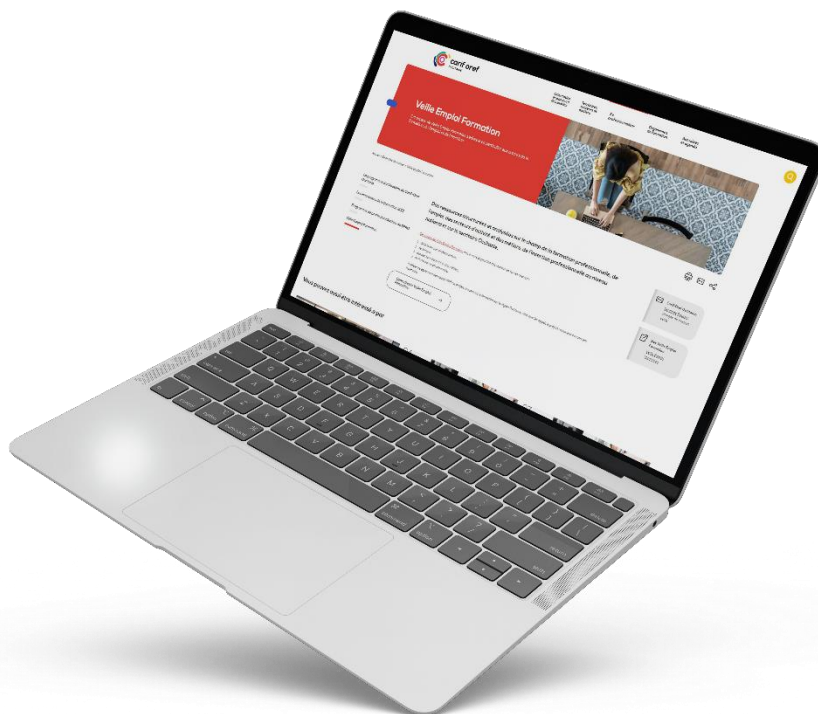
- les principales formations dont sont issus les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur recrutés par les entreprises du Bâtiment au cours des 3 dernières années et ayant obtenu leur diplôme depuis moins de 3 ans
- les principales fonctions occupées par ces jeunes à leur arrivée dans l'entreprise.
- les pratiques et les perspectives s'agissant des recrutements portant sur ces profils.

<https://www.metiers-btp.fr/publication/le-recrutement-des-jeunes-diplomes-issus-de-lenseignement-superieur-dans-les-entreprises-du-btp/>



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



## La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen